

PROCES VERBAL REUNION DU 15 MAI 2014

Présents : MERET Louis, RONDEPIERRE Jacquy, CHANTELOUP Bernard, DUJON Michel, SOUFFERANT Yannick, TRUGE Laurent, FONGARNAND Michel, RONDEPIERRE Mathieu, VERGNAUD Jordan, BRASSEUR Martine, SOTTY René

Secrétaire de séance : RONDEPIERRE Mathieu

LIGNE DE CREDIT DE TRESORERIE

Le conseil reconduit la ligne de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 40 000 Euros Taux Euribor 3 Mois + 1.70% Frais de dossier 80 €

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

Le Maire donne au conseil la liste des contribuables qui sera transmise aux Services Fiscaux.

ATDA

Le conseil décide l'adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale de l'Allier. René SOTTY est désigné délégué de la commune à l'ATDA.

INDEMNITE AU COMPTABLE

Le conseil décide de reconduire l'indemnité de conseil et budget en faveur de Monsieur ORARD Guy Trésorier de Lapalisse.

DELEGATION AU MAIRE POUR LES MARCHES ET ACCORDS CADRE

Le conseil donne délégation au Maire pour la passation des marchés publics et accords cadre d'un montant inférieur à 20000 €.

BAIL BOULANGERIE

Une visite des locaux professionnels est prévue pour les nouveaux conseillers. Le boulanger sera consulté pour la date de la visite : Samedi 31 Mai ou Samedi 14 Juin.

Le conseil revient sur le problème des garages qui a été évoqué à plusieurs reprises par le conseil au cours des dernières années.

Le conseil décide de ne pas modifier le montant du loyer qui reste fixé pour les locaux professionnels à 436.51 € H.T. soumis à TVA au taux de 20% et pour le logement à 272.82 €.

PROJET GARDERIE

Le conseil envisage la mise en place d'une garderie pour les enfants domiciliés au Bouchaud. Un questionnaire sera distribué aux familles du Bouchaud afin de connaître leurs besoins. Ce service sera payant pour les familles.

Martine BRASSEUR, Yannick SOUFFERANT et Laurent TRUGE sont chargés de suivre ce dossier.

CENTRE SOCIAL

Bernard CHANTELOUP est désigné délégué au Centre Social.

DIVERS

Le Maire et la Secrétaire de Mairie présentent aux nouveaux élus le Budget Primitif 2014 dont une copie est distribuée à chacun.

Le conseil établit les tours de garde pour les élections européennes.

Le conseil reconduit le régime indemnitaire en faveur du personnel communal.

L'activité Danse demande à utiliser la salle polyvalente l'an prochain. Le conseil fixe à 30 € par séance le coût de l'utilisation de la salle pour tenir compte des frais de chauffage et d'entretien de la Salle.

Le conseil délibère pour l'adhésion au Syndicat Intercommunal du Charolais Refuge Fourrière des Communes de Briant, Luneau et Saint Edmond et le retrait de la commune de Vérosvres

Martine BRASSEUR demande la réfection du Passage Clouté dans le bourg.